VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

GRANDE OCCASION SPECULATIVE

Propriétés du Septième District, Carrollton.

A l'encan, JEUDI, le 7 MARS 1907, à midi.

PETER HENRY SCHERER vs MRS LIZZIE WOMBACKER ET AL.

No 79,994—Cour Civile de District, Division C.

PAR FREED & CLESI, N. J. Clesi, encanteur—En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 14me jour de janvier 1907, et signé le 18me jour de janvier 1907, dans l'affaire de Peter Henry Scherer, vs Mme Lizzie Wombacker et al., No 79,974, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse et Bureau des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1e Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, contenant vingt-quatre lots de terre, situé dans le Septième district de la Nouvelle Orléans, le même étant l'ilot No 190, borné par les rues Mentor, Léonidas, Jeanette et Birch, et mesurant environ trois cent pieds de face sur chaque rue.

Les améliorations consistant d'un cottage simple No 8605 rue Jeanette, contenant trois chambres et cuisine plafonné et tapissé, hangar dans le fond. La maison est en bonne condition.

2e Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, étant l'ilet No 235, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Hickory et Cohn, avec une façade de trois cent pieds sur chacune des dites rues.

3e Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, étant l'ilet No 235, borné par les rues Holly Grove, Hickory et Cohn, avec une façade de trois cents pieds de chaque côté à susdites rues.

Les améliorations consistant des Nos 1802 et 1804 rue Général Ogden, cottage double avec trois chambres de chaque coté.

4e Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, étant l'ilet No 264, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Cohn et Spruce, avec une façade de trois cents pieds sur chacune desdites rues.

5e Dix certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 174, borné par les rues Jeanette, Général Ogden, Eagle et Poplar, désignés comme lots No 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, ces lots ont 30 pieds de front, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jeanette par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et les lots 13 formant l'encoignure des rues Jeanette et Général Ogden et le lot 22 formant l'encoignure des rues Jeanette et Eagle.

Les améliorations consistant des Nos 1433-35 rue Général Ogden, cottage double avec deux chambres et cuisine de chaque coté. Aussi une grande écurie et hangar.

6e Dix certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent on quelque façon en dépendant, dans le septième district de la Nouvelle Orléans, l'ilet 107 borné par les rues Leonidas, Birch, Monroe et Green, des gnés comme lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Leonidas sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, les lots 1 et 10 étant les lots de l'encoignure respectivement.

Les améliorations comprenant des Nos 1602-04 rue Leonidas, cottage double, deux chambres de chaque côté. Nos 1612-14 rue Leonidas, cottage double, deux chambres de chaque côté, Nos 1620-22 rue Leonidas, deux chambres de chaque côté.

7e Cinq certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeanette, Poplar et Général Ogden, désignés comme lots 6, 7, 8, 9 et 10, lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Général Ogden par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, lots No 10 formant l'encoignure des rues Général Ogden et Jeanette.

8e Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeanette, Poplar et Général Ogden, désignés comme lots 11 et 12, lesdits lots ont chacun trente pieds de front et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jeanette sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, lots No 12 formant l'encoignure des rues Jeanette et Général Ogden.

Les améliorations consistant des Nos 8605 rue Jeanette, cottage double, deux chambres de chaque côté.

L'attention des placeurs est ici attirée sur cette splendide occasion en vue du fait que les propriétés du Septième District ont des avantages sans égales comme placement rapide et profitable pour augmentation certaine dans l'avenir. Le capitaliste avisé et intelligent sur placements dans cette section particulière est fait qu'aucune autre section de cette ville, mais aucune offre le même avancement.

Conditions—Un tiers en plus comptant, balance en un et deux ans, crédit avec 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur avec hypothèque spéciale et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Arthur J. Peters, notaire. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 de prix de l'adjudication avec

FREED & CLESI, Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 826 rue Commune.

Stafford, Lambert & Rogers, Avocats. Jr Arthur J. Peters, avocat.

20 jan—20 27—fev 3 10 17 24—mars 3 7

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Georgiana Pohlmann et als vs les mineurs Meyer

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE

Nos 1806-08 rue Dryades.

A l'Encan, Bourse des Propriétés Foncières d'Encan

Mercredi, le 20 Février 1907,

A MIDI.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. George H. Theard, juge de la Division E, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dossier No 81,182, signé le 11 janvier 1907, intitulé Mme Georgiana Pohlmann et als versus les mineurs Meyer, et adressé à Eiseman & Lazarus, Encanteurs, nous offrons de vendre à la Bourse des Propriétés Foncières d'Encan, le MERCREDI, le 20 février 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent en quelque façon en dépendant, jouissant des droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Foucher (autrefois Bacchus), St André et Félicité, désigné comme lot No 8 sur un plan de Louis H. Pilié, voyer de la Ville, en mai 1855, et déposé en l'étude de H. F. Theard, comprenant No 12 de son ancienne numérotage, et mesurant en mesure américaine trente et un pieds six pouces de front sur la ligne de face à la rue Dryades, quatre-vingt-douze pieds et neuf pouces de profondeur sur la ligne séparant ledit lot No 7, et quatre-vingt-seize pieds de profondeur sur la ligne séparant le lot No 9.

Les améliorations sur cette propriété comprennent un magasin et residence double, maintenant louer à bail pour affaires commerciales, dans la partie centrale et florissante de la rue Dryades.

Conditions, comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1906 et de payer pour l'acte de vente pardevant Valmont J. Sumta, notaire, et déposer 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication avec Eiseman & Lazarus, encanteurs.

E. W. Rochon, avocat.

20 jan—20 27—fév 3 10 17 20

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

—DE—

JEAN BAPTISTE CHALAIRE

No 81,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

MOI, AUGUSTE HUARD, encanteur assermenté, conformément à un jugement rendu le 23 janvier 1907 et signé le 24 janvier 1907, par l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, dans cette affaire, ordonnant la vente de propriété foncière ci-après décrite, pour effectuer un partage, vendrai à l'enchère publique MERCREDI, le 27 février 1907, à midi, au mon bureau et Bourse No 239 rue Burbon, en cette ville, à savoir:

Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de ceux-ci situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 9, 5, bornés par les rues Margny, Mandeville, Frieur et Johnson, désignés comme lots B, C, E, F, G et le lot du fond D sur un devis annexé à l'inventaire pris par A. J. Villeré, notaire, le 15 janvier 1907 et lesquels lots mesurant comme suit:

Les lots B et C, chacun 30 pieds à la rue Prieur par la profondeur. Les lots E, F et G, chacun 32 de face à la rue Margny par 114 2/ 7 de profondeur et le fond du lot D, 71 2/ de face à la rue Prieur par 32 de profondeur.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, pour des billets des acquéreurs payables en un an après date, portant intérêt à 7 0/0 par an du jour de la vente publique jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et privilège de vendeur et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès sur les dits billets.

Les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1907. Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du prix de la vente devant être déposé par l'encanteur au moment de l'adjudication.

Voyez le plan à la Bourse.

AUG. HUARD, Encanteur

239 rue Bourbon.

A. J. Villeré, avocat.

27 ja—27 fév 3 10 17 24 27

QUI EST ST-PAUL,

L'ENCANTEUR ?

Demandez-le à l'Abeille.

1t avri—1m

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence double à deux étages, 1734 et 1736 rue Calliope, entre les rues Carondelet et Baronne.

Résidence simple à deux étages, 1740 rue Calliope, entre les rues Carondelet et Baronne.

Le cottage double en bois 1742 et 1746 rue Calliope, entre les rues Carondelet et Baronne.

La résidence simple à deux étages, 1325 rue Dumaine, entre les rues Marais et Liberté.

Succession de Dorcas H. Marshall, veuve de James Fahey—No 81,384—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1907, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Baronne, Clio et Carondelet, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit:

Celui le plus près de la rue Carondelet, mesurant 43 pieds de face à la rue Calliope, par 96 pieds de profondeur, les améliorations sur icelui lot sont désignés par les Nos 1734 1738 rue Calliope et comprenant une résidence double à deux étages. Le deuxième de ceux est désigné par la lettre A sur un devis annexé à un acte pardevant J. L. Lamache, notaire, daté le 16 octobre 1899 mesurant 23 pieds de face à la rue Calliope par 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et les améliorations sont désignés par le No 1740, rue Calliope et comprenant une résidence simple à deux étages, le lot le plus près de la rue Baronne mesurant 32 pieds de face à la rue Calliope par 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations sont désignées par les Nos 1742 et 1746 rue Calliope et comprenant un double cottage en bois.

La propriété ci-dessus désignée est bien située à une petite distance du centre du commerce et prend de la valeur.

2e Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Marais, St Philippe et Tremé et désigné par la lettre C sur un plan par Arthur de Armas, géomètre de ville le 17 septembre 1881, et annexé à un acte pardevant Chas T. Soniat, notaire le 26 octobre 1881 et mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Dumaine, même mesure sur angle du fond par une profondeur de 124 pieds 10 pouces 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Marais et 124 pieds 6 lignes sur angle du côté opposé, les améliorations comprenant une résidence simple à deux étages en bois, désigné par le No 1315 rue Dumaine.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs devant payer les taxes de 1907 et dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, aux frais des acquéreurs.

MM. Rice et Montgomery, avocats.

26 janv—26 27—fev 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Joli Cottage Simple.

1411 avenue des Champs-Elysées, entre les rues Ville-é et Robertson.

Succession de Joseph Perpere.

No 81,406—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1907, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre décrit comme la moitié divisée d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville étant le lot No 12 de l'ilet No 204 sur un plan original fait par l'ingénieur de ville, le 4 mai 1831, déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire, borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Robertson et Pilié, à partie moitié dudit lot la mesurant 20 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur, borné au dessus par le lot 16 au dessous par le lot 14 et dans le fond par le lot 18, étant la moitié dudit lot original 15 le plus près de la rue Valerie les améliorations sont désignées par le No 1411 avenue Champs Elysées et comprenant un joli cottage simple contenant 5 chambres, cuisine, hangar etc. La maison est en bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en billets des acquéreurs, payables respectivement en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acquéreur devant en plus assumer les taxes pour 1907, les dits billets devant être garantis par hypothèques et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur contenant les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur le transfert de l'assurance, etc.

A. D. Danziger, avocat.

26 janv—26 27—fév 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Le Magnifique Site pour Bâtir,

Rue Carondelet, à l'encoignure de la rue Général Taylor.

(Ilet avenue St Charles et rue Peniston.)

72 par 117 pieds.

La Bâtisse en Bois à Deux Etages,

Rue Carondelet, à l'encoignure de la rue Peniston.

(Ilet avenue St Charles et rue Général Taylor.)

81 par 119 pieds.

Un Lot pour Bâtir,

Rue Bourbon.

(Ilet rues Dorgenois, St Antoine et Law.)

L'Elégante Résidence en Briques à Trois Etages

835 rue Baronne, entre la rue Julie et l'avenue Howard.

Charles Hernsheim et als vs Frank I. Hernsheim.

No 61,130—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—LUNDI, le 7 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 décembre 1906, et signé le 4 janvier 1907 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1e Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville désignés par les lettres C et D, dans l'ilet No 420, borné par les rues Carondelet, Général Taylor, Peniston et l'avenue St Charles. Le lot C mesurant 72 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces 1 ligne entre lignes parallèles et faisant face à la rue Général Taylor, formant l'encoignure desdites deux rues, et le lot D mesurant 81 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur entre lignes parallèles, et faisant face à à la rue Peniston de 119 pieds 2 pouces 7 lignes, formant l'encoignure de dites deux rues. Sur le lot D est une bâtisse à deux étages bien construite, laquelle pourrait être facilement arrangée comme une résidence moderne. Chaque lot sera vendu séparément.

2e Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville désigné par le No 7, de l'ilet 1574 borné par les rues Dorgenois (autrefois Magistrate), Bourbon (autrefois Bagatelle), St Antoine et Law, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon par 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3e Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Barone, Diva (avenue Howard (autrefois rue Delord), et Julie, et désigné par le No 80 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 15 avril 1876, lequel lot mesurant 24 pieds de face à la rue Baronne par une profondeur entre lignes parallèles de 147 pieds 2 pouces avec servant sur une allée dans le fond, pour l'usage dudit lot et d'autres. Les améliorations sont désignées par le No 835 rue Baronne et comprenant une résidence en briques bien construite à trois étages, vendue subiette au bail ci-dessus expirant le 30 septembre 1907 au taux de $55 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à option des acquéreurs, et la balance en des billets desdits acquéreurs payables en 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et les clauses usuelles de sécurité et les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour l'année 1907 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire aux frais des acquéreurs.

Alfred D. Danziger, Mayer S. Dreifus, avocats.

6 jan—6 13 20 27—fev 3 7

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGNIFIQUE PAIRE DE STATUES EN BRONZE

Par Graux Marly Frères, Bronzeurs, 8 rue du Parc Royal, Paris.

Coût original $1,500, maintenant en exhibition au magasin de l'Bijouterie de Franz, 142 rue Carondelet. Aussi un Buste en marbre, un Syphé, 2 Piedestaux et un Lit de repos.

Succession de Dorcas H. Marshall, Vve de James Fahey—No 81,384—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 13 février 1907, à 11:30 heures a.m., sur les lieux connus comme la German Insurance Building, 630 rue Common, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1907, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, ce qui suit, ci-dessus mentionné.

Conditions—Comptant.

2 fev—2 3 10 a date

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Lots du Troisième District.

Une chance pour spéculation

Succession vacante de William Schmidt.

No 80,989—Cour Civile District—Div. C.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 7 mars 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots Nos 13 & 16 inclusivement de l'ilot No 37 du Faubourg Court, borné par les rues Clonet, Josephine, Feliciana et Soniette, enregistrés dans le livre du Bureau des Transferts 21 folio 44.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent.

Les frais de vente pardevant E. T. Florance notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 fev—3 10 17 24—mars 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Quatre terrains pour construire dans le Troisième District.

Succession vacante de Joseph Manuel De-Labarre.—No 80,991 Cour Civile de District Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 7 mars 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 30 janvier 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après, à savoir—

Les lots 12, 13, 14 et 15, dans l'ilot No 38 dans le Faubourg Washington, borné par les rues Port et Ferdinand, Force et Verte, enregistré dans le livre du Bureau des Transferts 19, folio 3 8.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt. L'acte de vente pardevant E. T. Florance notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 fev—8 10 17 24—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE.

SIXIEME DISTRICT.

Bon Placement.

No 1121 rue Cadiz, entre les rues Colisée et Chestnut.

SUCCESSION DE LUKE HARDY.

No 80,839—Cour Civile de District—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 28 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ce qui suit:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Coliseé (autrefois Plaquemine), Cadiz, Chestnut et Jena, et mesurant vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Cadiz par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot de terre est complètement démontré sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, un notaire en cette ville, le 6 mars 1876, et comprenant une portion de devant du lot désigné par le No 21, sur un plan dans le livre de plan annexé à un acte passé pardevant Félix Magner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865.

Les améliorations sont connues comme No 1121 rue Cadiz et comprennent un cottage simple, retiré de la banquette, et contenant quatre chambres, chemin de voiture sur le côté, citerne et hangar.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire 10 pour cent comptant le dépôt au moment de l'adjudication et d'assumer les taxes pour l'année 1907, l'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 jan—27—fév 3 10 17 24 28

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

Avec terrain spacieux, 2518-20 rue Willow près de la rue Troisième.

In re Minerva Love et als versus John et Lilly Fisher.

No 80,916—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, bureau No 336 rue Carondelet, JEUDI, le 14 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 10 janvier 1907 dans l'affaire de Minerva Love et als versus John et Lilly Fisher, pour effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Coliseé, Cadiz, Chestnut et Jena, et mesurant vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Cadiz par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot de terre est complètement démontré sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, un notaire en cette ville, le 6 mars 1876, et comprenant une portion de devant du lot désigné par le No 21, sur un plan dans le livre de plan annexé à un acte passé pardevant Félix Magner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865.

Les améliorations consistant en un cottage simple, retiré de la banquette, et contenant quatre chambres, chemin de voiture sur le côté, citerne et hangar.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire 10 pour cent comptant le dépôt au moment de l'adjudication et d'assumer les taxes pour l'année 1907, l'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 jan—27—fév 3 10 17 24 28

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE AMELIA YOUSE.

No 81,202—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

LE 26 FEVRIER 1907.

DEUX COTTAGES DOUBLES

Dans un voisinage de choix du Troisième District

Nos 2040-42 RUE ROYALE,

(Entre les rues Français et Kerlerec)

Nos 2036-38 RUE ROYALE,

(Entre les rues Français et Kerlerec)

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à Midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 26 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, l'offrirai de vendre à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, de l'Hon. John St Paul, juge, daté et signé le 21 janvier 1907, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Nos 2040-42 rue Royale.

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 154, borné par les rues Royale (autrefois Chartres), Kerlerec (autrefois Pauli), Chartres (autrefois Moreau) et Français, lequel lot est désigné par la lettre A sur un devis de D. E. Bezhera, voyer, daté le 17 décembre 1906 et y annexé et commençant à une distance de 127 1/ 5 de l'encoignure des rues Français et Royale et mesurant 31 11 1/ de face à la rue Royale sur 93 9/ 3/ de profondeur, ensemble avec le droit d'air, vue, lumière et passage sur une portion du lot contigu vers la rue Kerlerec, désigné par la lettre B sur le devis ci-dessus mentionné, laquel portion mesurant 1 5/ 4/ de face à la rue Royale sur environ 57 1/ 4/ de profondeur et une portion du lot C vers la rue Français mesurant 1 5/ 4/ de face à la rue Royale par environ 57 1/ 4/ de profondeur et jouissant d'une servitude d'air, vue, lumière et passage en faveur du lot A, de telle façon de faire un passage d'allée de 2 11/ de face à la rue Royale par environ 57 1/ 4/ de profondeur entre les lots A et B, commune aux deux. Le tout est indiqué sur ledit plan, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 2036-38 rue Royale.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à un an en billets portant sept pour cent d'intérêt de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garanti par privilèges de vendeur et hypothèque spéciale. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion du crédit et de transférer à police aux ordres des intérêts. L'acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent honoraires dans le cas où on avocat serait employé pour collecter les billets et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devant assumer et payer au dessus et en plus du prix d'adjudication, les taxes de 1907 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent au moment de l'adjudication et devant avoir droit aux loyers seulement de la date de l'acte de vente. Les actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Bureau No 846 rue Commune.

Chas F. Claborne, avocat.

24 jan—24 27—fév 3 10 17 24 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Troisième District, sur le Chemin Gentilly.

Succession de Mary Narcisse, femme décédée de John Starr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Division G—No 81,355. En vertu d'un ordre de vente daté le 7 février 1907, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sous les dispositions de l'acte No 153 de 1906 comme il est amendé par l'acte No 70 de 1906 à la porte de la Maison de Cour de cette paroisse, dans le Passage St Antoine, entre les rues Chartres et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 21 février 1907 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district de cette ville, sur le Chemin de Gentilly, côté droit, lequel est désigné comme partie du lot No 24, ladite partie du lot No 24 mesurant un arpent de face au Chemin de Gentilly sur vingt arpents de profondeur.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur devant assumer les taxes que les ventes seront pouvant être dues sur la propriété.

H. B. McMURRAY,

Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

Chas J. Gauthreaux, avocat pour l'administrateur. 9 fév—9 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Holander & Co. vs Overstreet & Dubois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 79,999—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, MARDI, le 19 février 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt de Dan Overstreet, défendeur dans et à la raison commerciale ou association, intitulée Overstreet & Dubois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Samuel Wolf, avocat pour les demandeurs.

8 fev—8 13 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George Smith

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 80,478—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) qu'ils peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Walter Smith, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—J. B. Rosser, Jr. avocat. 6 fev—6 10 15

Succession vacante de Jacob Frederick Mayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 81,635—Division C—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession vacante de Frederick Mayer décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Ernest T. Florance, avocat. 8 fev—6 10 15

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT No 14,720. Succession de Herman Krotsch—Attendu que Emil A. Hauck, gardien de Albert Knotzsch, ainsi nommé par la "Hamilton Probate Court", siégeant à Cincinnati, O., d'après les procédures enregistrées, fait application à la cour pour l'autorisation de transférer à l'Etat de l'Ohio la somme de $3,135.60, la propriété dudit Albert Knotzsch, reçu par lui comme son intérêt dans Germania Savings Bank, actions appartenant à cette succession. Il est ordonné par la cour que toutes ou n'importe laquelle personne soit par la présente ordonnée de faire valoir, s'ils en ont ou le peuvent, dans les trente jours de la date de la première publication pourquoi un ordre de transfert ne serait pas accordé comme il est demandé—Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Nouvelle-Orléans, Lou., le 25 janvier 1907. Duhaulapel, Hart & Davey, avocats.

29 jan—29—fév 5 13 20—mars 2

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 81,027—Division B—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Succession de Nicis Anderson Schonbeck.

JOLI COTTAGE ÉLEVÉ, 2515 RUE ST-JOSEPH

Ilet des rues Octavie, Freret et St. Robertson, sur Deux Lots.

A L'ENCAN MARDI LE 5 MARS.

SOUS et vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Nicis Anderson Schonbeck, No 81,027, ledit ordre daté et signé le 17 janvier 1907, et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 5 mars 1907, les propriétés foncières ci-après décrites:

Deux certains lots de terre ensemble avec cottage simple élevé, No 2515 rue Joseph, joints ensemble pour un an du 1er octobre 1906, avec tous droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joseph, Octavie et St. Robertson, désigné comme lots numéros 1 et 2 dans l'ilot et mesurant chacun trente pieds de front sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 2 étant situé à une distance de soixante pieds sept pouces de l'encoignure des rues Joseph et Freret. La maison contenant vest